

Définition du programme d'actions de l'Agenda 21 de Ménétréol

Les élus et les habitants se sont réunis pour la troisième fois autour d'un nouvel atelier « P'tit déj » de l'Agenda 21, le samedi 25 septembre 2010 afin de continuer à définir « ensemble » le programme d'actions de l'Agenda 21 de Ménétréol.

Le but de cet atelier était de terminer le thème abordé lors de la réunion du 10 juillet, à savoir :
« Les changements climatiques et atmosphériques, la préservation de la biodiversité et la protection des milieux et des ressources naturelles »

Les enjeux restant à traiter étaient :

- 1.3) Consommation et gestion des énergies
- 1.4) Limitation et prise en compte des risques et nuisances

Un document « fil conducteur » (Cf. annexe 1) était à la disposition des différents groupes permettant aux élus et habitants (présence de 21 personnes) de **proposer des actions** en tenant compte de **la situation actuelle** de Ménétréol, de **confronter** des propositions d'actions aux premières pistes de réflexions et d'actions émises lors du diagnostic, de **prioriser** les actions et de **classer** les actions par **axes stratégiques**.

Le prochain atelier se déroulera, le samedi 27 novembre à 09h30 (en mairie, salle du conseil), et concerne le thème :

« La cohésion sociale, la solidarité et l'épanouissement de tous »

Ce thème comprend les enjeux suivants :

- 2.1) L'offre en sports, loisirs et l'accès à la culture
- 2.2) Les actions sociales et la solidarité
- 2.3) Les services à la personne
- 2.4) L'information des citoyens et la concertation

➤ Voici les résultats des 3 groupes de travail :

1.3) Consommation et gestion des énergies

Groupe 1 :

Les propositions d'actions	Priorisation	Axes
Aides administratives et techniques (Point infos) aux habitants souhaitant utiliser des technologies propres. ↳ Renvoyer sur les bâtiments communaux (ex : panneaux photovoltaïques à l'école)	1	4
Recenser les habitants utilisant des technologies propres. ↳ Organiser des visites sur place	1	4
Exemplarité communale sur la gestion des énergies : <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un diagnostic énergétique des bâtiments communaux - Remplacement des candélabres vétustes (éclairage au sol, nouvelle technologie en méthane grâce à fermentation des déchets canins) - Généraliser les ampoules basses consommation au sein des bâtiments communaux - Isolation des bâtiments communaux (films fenêtres) - Eviter le gaspillage énergétique (bonnes pratiques d'aération, mise en place d'un sas à l'école primaire) 	2	4
Engager un dialogue avec Carrefour pour diminuer l'éclairage du parking la nuit	3	1
Incitation par le PLU aux constructions peu consommatrices en énergie		PLU

Groupe 2 :

Les propositions d'actions	Priorisation	Axes
Bonne gestion de l'éclairage public : <ul style="list-style-type: none"> - Eclairage du Platane en période festive (noël, journée du patrimoine, été...) - Informer la population (bulletin municipal) sur la tenue d'un registre en mairie à l'attention de l'entreprise Domas - Arrêter l'éclairage public pendant un créneau nuit de 0h à 4h - Dans le cadre de l'extension Carrefour demander extinction des enseignes sur le même créneau horaire 	1	2
Campagne de sensibilisation (bulletin municipal) sur les diagnostics énergétiques et mise en œuvre de solutions plus économiques	2	2
* Promouvoir les circuits courts (AMAP) et les services échanges libres (SEL)	3	4
* Favoriser l'achat de véhicules propres pour les services techniques y compris des vélos	4	2
Favoriser la plantation de haies hautes comme « coupe vent » à proximité des maisons isolées (hameaux)	5	2

* Ces actions ne concernent pas prioritairement l'enjeu de la gestion des énergies et sont à déplacer dans le thème approprié

Groupe 3 :

Les propositions d'actions	Priorisation	Axes
Sensibiliser les habitants et le personnel communal aux économies d'énergies	1	4
Mettre en application les recommandations du diagnostic énergétique pour réaliser des économies d'énergie au niveau communal	2	4
Remplacement des candélabres vétustes	3	2
Bonne gestion de l'éclairage public : <ul style="list-style-type: none">- Eteindre 1 sur 2 sur les grands axes sauf passages piétons (0h-5h)- Eteindre partout ailleurs	4	1
Avoir une approche environnementale pour la réalisation des nouveaux bâtiments (systèmes de chauffage, ex : pompe à chaleur, orientation...)	5	2
Mise en place de panneaux photovoltaïques sur le toit des bâtiments communaux appropriés (école et services techniques)	6	2
Sensibiliser les habitants sur les différentes énergies renouvelables (Informations)	7	4
Réglementation par le PLU pour limiter les consommations d'énergie des nouvelles constructions (orientation matériaux construction, BBC voire plus, Eco-quartier)		PLU

1.4) Limitation et prise en compte des risques et nuisances

Groupe 1 :

Les propositions d'actions	Priorisation	Axes
Informier la population sur les risques potentiels au sein de la commune et les conduites à tenir. ↳ DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)	1	4
Recenser et sensibiliser par rapport aux chiens dangereux	2	4
Lutter contre les espèces inadaptées à certains milieux (préservation des milieux)	3	1
Prendre en compte les nuisances et les risques dans l'élaboration du PLU. Apporter des solutions techniques pour éviter les nuisances sonores (corridors, zones boisées...)		PLU

Groupe 2 :

Les propositions d'actions	Priorisation	Axes
Panneaux informatifs permettant la mise en place du plan de sauvegarde, des risques naturels (vents violents, orages...) ainsi que diverses informations locales	1	4
Préservation et entretien des ruisseaux et des berges ainsi que des fossés	2	2
Favoriser la plantation de haies hautes afin de limiter les nuisances sonores	3	2
Rendre obligatoire des bassins de rétention à partir d'une certaine surface de goudron (ex : zone Carrefour) et l'étendre aux futurs lotissements		PLU

Groupe 3 :

Les propositions d'actions	Priorisation	Axes
Nuisances sonores : Plantation aux endroits dont a la maîtrise foncière pour limiter le bruit provenant des routes (RD...)	1	2
Limiter la vitesse, plus d'aménagements à cet effet (stationnements, pots de fleurs...). Moins de panneaux si possibles (pollution visuelle)	2	2
Interdire les pulvérisations de pesticides aux abords des maisons et des ruisseaux et fossés	3	1
Interdire les OGM sur Ménétrol	4	1
Rappel aux incivilités par le biais du bulletin municipal (chiens...)	5	4
Par l'intermédiaire du PLU : <ul style="list-style-type: none">- Bien identifier le type de construction suivant les zones (argileuses ou non ...)- Zones de constructions doivent respecter l'amendement DUPONT- Zones tampons entre la pollution agricole et les rivières, les ruisseaux, les fossés, les chemins et les maisons- Limiter l'urbanisation ↪ laisser la place aux crues, ne plus couvrir les ruisseaux		PLU

Annexe 1 : Fil Conducteur

1.3) Consommation et gestion des énergies

Listez toutes les actions qui vous viennent à l'esprit (tableau vierge fourni) suite à la lecture des atouts/faiblesses et enjeux rappelés ci-après (Ne tournez pas la page, avant d'avoir renseigné ce tableau)

Rappel données diagnostic Agenda 21 Ménétrol

❖ **Bilan de la consommation des énergies à Ménétrol**

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Des premières actions engagées par la commune (Installation de mitigeurs, thermostatiques et ampoules éco au sein des bâtiments communaux)• Potentialité de développement de l'énergie solaire• Diagnostic énergétique réalisé sur deux bâtiments communaux	<ul style="list-style-type: none">• Coûts des travaux de réhabilitation des bâtiments communaux• Vétusté des candélabres
Enjeux principaux d'un développement durable	
<ul style="list-style-type: none">• Préserver les ressources naturelles non renouvelables• Promouvoir les énergies renouvelables et les technologies propres• Réduire les pollutions liées à la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre• Maîtriser les consommations d'énergie de la ville	

Vos propositions d'actions	Priorisation	Axes

Voici les actions qui avaient été pressenties lors de la phase diagnostic.

Orientations / Pistes de réflexions et d'actions issues du diagnostic

- Réaliser un diagnostic précis de la consommation énergétique de tous les bâtiments communaux
- Mettre en application les actions issues de ce diagnostic (programmation à revoir des températures au sein des bâtiments communaux...)
- Installation de panneaux solaires photovoltaïques sur le toit des bâtiments communaux adaptés
- Inciter et généraliser les constructions à énergie passive
- Remplacement des candélabres vétustes par des candélabres plus économiques et plus efficaces
- Campagne de sensibilisation auprès des Mitrodaïres sur la gestion des énergies
- Mise en place d'une charte de « bonne conduite énergétique » destinée au personnel communal (exemplarité)
- Aides administratives et techniques sur les systèmes permettant le développement des énergies renouvelables (panneaux solaires, nouveaux matériaux...)

Confrontez les actions que vous avez définies avec celles issues du diagnostic et ajuster ensuite la liste des actions retenues par votre groupe (page précédente).

Enfin, numérotez également les actions (sauf celles déjà engagées) en commençant par celle qui vous parait la plus importante (chacun peut noter son choix). Et pour finir définissez l'axe stratégique auquel se rapporte selon vous l'action définie.

1.4) Limitation et prise en compte des risques et nuisances

Listez toutes les actions qui vous viennent à l'esprit (tableau vierge fourni) suite à la lecture des atouts/faiblesses et enjeux rappelés ci-après (Ne tournez pas la page, avant d'avoir renseigné ce tableau)

Rappel données diagnostic Agenda 21 Ménétrou

❖ **Bilan des risques à Ménétrou**

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Peu de nuisances et de risques répertoriés• Aucun site et sol pollué n'est recensé sur la commune	<ul style="list-style-type: none">• Risques d'inondation important sur la commune• Risques gonflement / retrait d'argiles• Nuisances sonores à proximité des grands axes routiers et ferroviaires
Enjeux principaux d'un développement durable	
<ul style="list-style-type: none">• Diminuer les conséquences humaines, sociales, environnementales et économiques des accidents ou événements graves : connaître les risques et prévoir les mesures préventives et de secours à mettre en place• Limiter les pollutions des sols• Responsabiliser les acteurs et informer la population• Prendre en compte les nuisances dans la planification urbaine• Protéger les personnes contre les nuisances sonores	

Vos propositions d'actions	Priorisation	Axes

Voici les actions qui avaient été pressenties lors de la phase diagnostic.

Orientations / Pistes de réflexions et d'actions issues du diagnostic

- Conformité des choix du PLU avec le PPRI et les zones de bruit et les zones qui seront éventuellement identifiées à risques gonflement / retrait d'argiles
- Maintenir les capacités de stockage (terres agricoles, espaces verts, terrains de sport...) et donc d'écrêtement des crues des zones inondables
- Mise en place de bandes enherbées le long des ruisseaux

Confrontez les actions que vous avez définies avec celles issues du diagnostic et ajuster ensuite la liste des actions retenues par votre groupe (page précédente).

Enfin, numérotez également les actions (sauf celles déjà engagées) en commençant par celle qui vous paraît la plus importante (chacun peut noter son choix). Et pour finir définissez l'axe stratégique auquel se rapporte selon vous l'action définie.